



CIRCULAIRE

Mesdames et Messieurs les Maires
et les Présidentes et Présidents d'Etablissements
Publics d'Eure-et-Loir

Tél : 02 37 91 43 40
Fax : 02 37 30 87 44
Adresse courriel : contact@cdg28.fr
Site internet : www.cdg28.fr

Luisant, le 24 avril 2012

Réf : DGA/01/2012

Destinataires : collectivités et EP affiliés
Mode de transmission : courrier

Objet :

RETOUR DES FICHES DE NOTATION 2011

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame le Président, Monsieur le Président,

Le personnel territorial de votre collectivité a été noté par vos soins pour le travail effectué tout au long de l'année 2011.

Les fiches de notation des fonctionnaires ont été communiquées aux Commissions Administratives Paritaires catégorie A, B et C. Les demandes de révision de note ont fait l'objet d'un avis dont vous avez, le cas échéant, déjà été destinataire.

Vous trouverez sous ce pli :

- la fiche de notation 2011 de chacun de vos agents statutaires ;
- la fiche de notation des agents non titulaires (le cas échéant), qui ne fait pas l'objet, quant à elle, d'une communication aux membres des CAP, non compétentes. Les notes font cependant l'objet d'une saisie informatique par le Centre de gestion.



A noter : certaines fiches de notation ont été transmises alors que le Centre de gestion ne dispose pas des contrats des agents concernés. Les notes de ces agents ne peuvent être saisies, l'agent n'existant pas dans la base de données du Centre. Aussi, je vous remercie de bien vouloir transmettre ces contrats à mes services.

Chaque fiche de notation devra faire l'objet d'une notification définitive à l'agent (pour les fiches communiquées aux CAP) et être insérée dans son dossier individuel.

Le pôle gestion des carrières reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame le Président, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations.

Le Président,

Norbert MAITRE

